

Taxe au tonnage. Qui veut couler la marine marchande ?

Article rédigé par *Conflits*, le 11 octobre 2024

Source [Conflits] : La taxe au tonnage n'est pas une niche fiscale mais une méthode juste pour imposer les compagnies maritimes. Revenir sur ce dispositif reviendrait à fragiliser une filière industrielle indispensable à la puissance française.

Le gouvernement, qui sans doute juge trop compliqué de réduire les dépenses de l'État, préfère chercher de nouvelles recettes qu'il pourrait imposer au secteur privé afin de tenter d'échapper à la crise financière. Cet abandon du courage a pour effet la redécouverte de la taxe au tonnage de la marine marchande, grâce à la suggestion insistante du Rassemblement National en juillet dernier de s'en débarrasser.

Une niche fiscale ?

Ce parti juge cette taxe comme une niche fiscale pour des armateurs fortunés, et remarque, pour appuyer son propos, que sa disparition serait d'autant plus utile qu'elle favorise un secteur économique polluant. Si cette taxe était supprimée, elle serait alors remplacée par un impôt sur les résultats financiers, le même que payent toutes les autres entreprises « terrestres », si l'on peut les qualifier ainsi. Face à cette rumeur, tous les acteurs du secteur maritime français sont en émoi.

[Lire la suite](#)

11/10/2024 01:00